SUNELIS
Société par actions simplifiée au capital de 367 500 euros
Siège social : ZI DE LESQUIN, 721 RUE DES FAMARDS, 59273 FRETIN
528 702 145 R.C.S. LILLE METROPOLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 MAI 2026

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025
ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées générales ordinaires, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 se soldent par un bénéfice de 2 438 694,79 euros, approuve la proposition du Président quant à l'affectation de ce résultat et, en conséquence, décide de l'affecter totalité au compte « autres réserves », qui s'élève ainsi à 8 482 391,17 euros.

Conformément à la loi, l'assemblée prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende	Dividende ouvrant droit à réfaction de 40 %
31 mars 2025	1 500 000 euros	Néant
31 mars 2024	630 000 euros	Néant
31 mars 2023	150 000 euros	Néant

Voix pour : 367 500
Voix contre : —
Abstention : —

Le Président constate que la première résolution est adoptée.

CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT

SARL PLACE DES EXPERTS

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Inscrite au Tableau de l'Ordre de Lille et Membre de la Compagnie Régionale de Douai

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
A L'ORIGINAL

Matthieu BOURTEEL
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Charles LETIERS
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

S.A.S. – SUNELIS

Société par actions simplifiée au capital de € 367 500.00

Siège social : 721 RUE DES FAMARDS

59273 FRETIN

- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2025

SARL PLACE DES EXPERTS

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite au Tableau de l'Ordre de Lille et Membre de la Compagnie Régionale de Douai

SAS SUNELIS
721 RUE DES FAMARDS
59 273 FRETIN

- :- :- :- :- :- :- :- :-

Madame, Monsieur,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS SUNELIS relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

I - Fondement de l'opinion :

A - Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

B - Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Avril 2025 jusqu'à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II - Justification des appréciations :

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les contrôles que nous avons pu notamment mener sur les cycles impôts & taxes et immobilisations n'appellent aucun commentaire particulier.

Les montants repris dans vos comptes annuels relatifs à ces éléments semblent correctement appréhendés.

III - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux actionnaires.

IV - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels :

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

V - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels :

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables réalisées par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

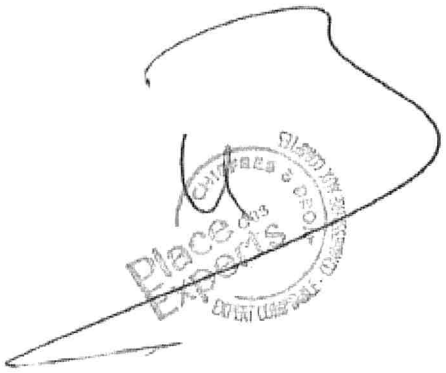
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette

incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

Fait à HAZEBROUCK
Le 09 avril 2026

Matthieu BOURTEEL
Commissaire aux comptes inscrit



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS SUNELIS** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 9

Adresse de l'entreprise : 721 RUE DES FAMARDS 59273 FRETIN — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 5 2 8 7 0 2 1 4 5 0 0 0 3 8 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le 31122025 Net 3	N-1 31032025 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	32 659	AG 28 197	4 462	7 832
	Fonds commercial	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	269 861	AS 113 960	155 901	176 722
	Autres immobilisations corporelles	AT	724 321	AU 357 698	366 623	350 719
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	78 135	CT	78 135	48 135
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	48 000	BC	48 000	48 000
	Autres titres immobilisés	BD	51 908	BE	51 908	51 908
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	26 050	BI	26 050	26 050
	TOTAL (II)	BJ	**1 230 933**	BK **499 855**	**731 078**	**709 365**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	3 165 090	BM 115 784	3 049 306	2 321 584
	En cours de production de biens	BN	71 001	BO	71 001	43 990
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	6 185 879	BY 4 656	6 181 223	8 016 019
	Autres créances (3)	BZ	511 237	CA	511 237	379 071
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	3 000 000	CE	3 000 000	2 600 000
	Disponibilités	CF	1 329 526	CG	1 329 526	2 680 873
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	532 178	CI	532 178	164 029
	TOTAL (III)	CJ	**14 794 912**	CK **120 441**	**14 674 471**	**16 205 566**
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**16 025 845**	1A **620 296**	**15 405 550**	**16 914 930**

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 48 000 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise SAS SUNELIS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 367 500)	DA	367 500	367 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	36 750	36 750
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	6 043 697	1 505 161
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**2 438 694**	**6 038 536**
	Subventions d'investissement	DJ	14 089	19 296
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**8 900 730**	**7 967 243**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	162 450	275 122
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	**162 450**	**275 122**
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	260 180	433 727
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	90 000	
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 189 335	1 455 804
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 148 878	2 222 919
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 126 120	4 022 054
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	140 574	78 125
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	387 282	459 937
	TOTAL (IV)	EC	**6 342 369**	**8 672 566**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**15 405 550**	**16 914 930**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 078 034	7 020 726
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	3 016	2 730

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS SUNELIS** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	17 997 617	FH		FI	17 997 617	32 924 991
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**17 997 617**	FK		FL	**17 997 617**	**32 924 991**
	Production stockée *					FM	27 012	(31 224)
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	5 207	24 623
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP	400 451	317 722
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI	11 075	
	Autres produits (1) (11)					FQ	27 680	4 812
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**18 469 043**	**33 240 924**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	7 152 464	12 857 204
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					FV	(777 942)	(491 295)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	4 155 865	7 758 443
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	144 620	180 204
	Salaires et traitements *					FY	2 772 533	2 961 619
	Cotisations sociales (10)					FZ	1 353 051	1 467 655
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	117 482	135 047
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC	115 784	84 973
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	162 450	275 122
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI	2 493	
	Autres charges (12)					GE	66 081	898
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**15 264 883**	**25 229 870**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**3 204 160**	**8 011 054**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	12 295	1 408
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	49 641	113 164
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	**61 936**	**114 572**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 823	6 396
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**3 823**	**6 396**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**58 113**	**108 176**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**3 262 272**	**8 119 230**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 2026

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise **SAS SUNELIS** — Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		15 521
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH		51 293
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		**(35 773)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	823 578	2 044 921
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**18 530 979**	**33 371 017**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**16 092 284**	**27 332 481**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	**2 438 694**	**6 038 536**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP	131 379	134 297
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	305	287
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8		
	dont cotisations facultatives Madelin A10			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **15 405 550** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **18 530 979** euros et un total **charges** de **16 092 284** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **2 438 694** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2025** et finit le **31/12/2025.**

Il a une durée de **9** mois.

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2025** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable

L'exercice en cours est le premier exercice d'application du règlement de l'Autorité des normes comptables n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Ce changement de réglementation est analysé comme un changement de méthode comptable au sens du Plan comptable général.

Les principaux effets du changement concernent?

- la suppression des transferts de charges?
- la redéfinition du résultat exceptionnel?
- la reclassification de certains produits et charges en résultat d'exploitation.

Règles et méthodes comptables

Ce changement de méthode a été appliqué de manière prospective. Les exercices antérieurs n'ont donc pas été retraités, les informations comparatives restant présentées selon les règles précédentes.

Sur ces bases, le résultat exceptionnel de l'exercice précédent aurait été intégralement rattaché au résultat d'exploitation

A partir des clôtures 31/12/2025

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Règles et méthodes comptables

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments	20 à 50 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	3 ans
Autres	

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent principalement les participations, les prêts et les autres titres immobilisés.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition, hors frais accessoires. Lorsqu'une perte de valeur durable est constatée, une dépréciation est pratiquée pour ramener la valeur nette comptable à la valeur actuelle estimée, déterminée notamment en fonction de la situation nette de la société émettrice et de ses perspectives de rentabilité.

Les prêts et dépôts sont comptabilisés pour leur valeur nominale. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de recouvrement devient inférieure à la valeur comptable. Les avances et acomptes versés sont évalués à leur valeur nominale.

Frais de recherche et développement

Néant

Stocks et en cours

Les stocks comprennent les matières premières, les marchandises, les produits en cours de fabrication et les produits finis.

Ils sont valorisés au coût d'acquisition ou de production, qui inclut les prix d'achat, les frais accessoires.

Les produits en cours de production et les produits finis ont été évalués à leur coût de production.

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation est constituée pour les stocks dont la valeur actuelle est inférieure au coût comptable, afin de refléter une perte probable de valeur durable.

Règles et méthodes comptables

Contrats à long terme et travaux en cours

Le chiffre d'affaires et le résultat sont constatés à la fin du contrat, lors de la livraison complète ou de la prestation définitive. Pendant l'exécution, seuls les coûts engagés sont comptabilisés en charges, et les travaux en cours sont valorisés à leur coût de revient sans prise en compte de marge. À la clôture de chaque exercice, les travaux en cours sont inscrits au bilan en stock ou en encours de production au coût de revient.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

La valeur brute des valeurs mobilières de placement est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Subventions

La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Règles et méthodes comptables

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Indemnité de départ à la retraite

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 3.2%, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2025 s'élève à 47 038,68 euros.

Autres renseignements

En 2025 la société RAMERY a acheté 70 % des actions de SUNELIS

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2025

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
RAMERY 740 rue du Bac 59193 ERQUINGHEM-LYS	SAS	10 000 200	70,00

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	32 659					32 659
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	32 659					32 659
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	261 257		14 703		6 099	269 861
	Instal., agencement, aménagement divers	323 843		52 243		750	375 336
	Matériel de transport	213 410		38 568		22 056	229 923
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	106 037		13 026			119 062
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	904 548		118 539		28 905	994 182
FINANCIERES	Participations	48 135		30 000			78 135
	Créances rattachées à des participations	48 000					48 000
	Autres titres immobilisés	51 908					51 908
	Prêts et autres immobilisations financières	26 050		3 000		3 000	26 050
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	174 093		33 000		3 000	204 093
	TOTAL	1 111 299		151 539		31 905	1 230 933

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	24 827	3 370		28 197
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 827	3 370		28 197
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	84 536	29 424		113 960
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	102 821	25 855		128 676
	Matériel de transport	141 609	39 569	19 562	161 616
	Matériel de bureau, mobilier	48 142	19 264		67 407
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	377 108	114 112	19 562	471 658
	TOTAL	401 935	117 482	19 562	499 855

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement a la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la s
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SASU SUNELIS SERVICES	118 833	100,00	43 435	43 435	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	118 833	100,00	43 435	43 435	
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)	118 833	100,00	43 435	43 435	

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dern exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SASU SUNELIS SERVICES		594 807	30 775		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales		594 807	30 775		
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)		594 807	30 775		

Stocks et En-cours

	31/12/2025	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières	3 165 090	2 387 148	777 942	
Autres approvisionnements				
TOTAL I	3 165 090	2 387 148	777 942	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux	71 001	43 990	27 012	
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III	71 001	43 990	27 012	
Production stockée (Total II + Total III)			27 012	

Dépréciations des stocks et en-cours

	31/12/2025	Début exercice	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Marchandises			
Marchandises revendues en l'état			
Approvisionnements			
Matières premières	115 784	65 564	
Autres approvisionnements			
TOTAL I	115 784	65 564	
Production			
Produits intermédiaires			
Produits finis			
Produits résiduels			
Autres			
TOTAL II			
Production en cours			
Produits			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Autres			
TOTAL III			

Créances

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	48 000	48 000	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	26 050		26 050
	Clients douteux ou litigieux	11 175	11 175	
	Autres créances clients	6 174 704	6 174 704	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 586	2 586	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	201 462	201 462	
	Taxes sur la valeur ajoutée	82 649	82 649	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	1 665	1 665	
	Débiteurs divers	222 875	222 875	
	Charges constatées d'avances	532 178	532 178	
	TOTAL DES CREANCES	7 303 345	7 277 295	26 050

Prêts accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		532 178	532 178
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			532 178

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		235 351
Autres créances clients		156 034
FAE	156 034	
Autres créances		79 317
R.R.R. À OBTENIR, AVOIRS NON	70 977	
INT. COURUS A RECEVOIR	7 090	
PRODUITS A RECEVOIR	1 250	

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	367 500,00	1,0000	367 500,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	367 500,00	1,0000	367 500,00

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/03/2025	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	367 500				367 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	36 750				36 750
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	1 505 161	4 538 536			6 043 697
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	6 038 536	(6 038 536)		2 438 694	2 438 694
Subventions d'investissement	19 296			(5 207)	14 089
Provisions réglementées					
TOTAL	7 967 243	(1 500 000)		2 433 487	8 900 730

Date de l'assemblée générale 16/07/2025
Dividendes attribués 1 500 000
[1]dont dividende provenant du résultat n-1 1 500 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 6 467 243
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 6 467 243
[2]Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 933 487

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	275 122	162 450	275 122		162 450
	Pour garanties données aux clients					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	275 122	162 450	275 122		162 450
	TOTAL GENERAL	275 122	162 450	275 122		162 450

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	162 450	(275 122)	
	- financières			
	- exceptionnelles			

Dettes

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	3 016	3 016		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	257 164	182 164	75 000	
	Emprunts et dettes financières divers	90 000	90 000		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 148 878	1 148 878		
	Personnel et comptes rattachés	390 805	390 805		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	328 962	328 962		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 377 994	1 377 994		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	28 359	28 359		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	140 574	140 574		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	387 282	387 282		
	TOTAL DES DETTES	4 153 034	4 078 034	75 000	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	92 530
Emprunts remboursés en cours d'exercice	176 363
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2025
Crédits-bails				
		TOTAL		

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		689 007
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 016
INTÉRTS COURUS À PAYER	3 016	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		154 877
FNP	59 994	
PROVISION HONORAIRE	94 883	
Dettes fiscales et sociales		462 254
DETTES PROV. CP/RTT/RC	346	
RÉMUNÉRATION PRÉVUE	103 602	
INTERESSEMENT	286 512	
CHARGES SOC/REM DUES	51 465	
PROV CHARG SOC/CP/RTT/RC	213	
TAXE PROFESSIONNELLE	11 160	
PROV TAXE/VEH DE TOURISME	8 956	
Autres dettes		68 860
R.R.R A ACCORD AVR.A ETAB	65 888	
TAXE D APPRENTISSAGE	2 971	

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		387 282	387 282
Produits constates d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			387 282

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	17 997 617		17 997 617
TOTAL	17 997 617		17 997 617

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	31/12/2025	31/03/2025	%	%	31/12/2025	31/03/2025	%	%
Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes								
Honoraires afférents à la certification des comptes	5 000	5 000	100,00	100,00				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	5 000	5 000	100,00	100,00				

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité								
Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)								

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

Produits et charges exceptionnels

	Montants	31/12/2025
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		

Crédits d'impôts

	31/12/2025	Montants
Réductions et crédits d'impôt ne donnant pas lieu au dépôt d'une déclaration spéciale		
MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat		12 600
Réductions et crédits d'impôt avec dépôt d'une déclaration spéciale		
Autres crédits d'impôts		
	TOTAL	12 600

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		3 262 272	823 578	2 438 694
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)				
RESULTAT COMPTABLE		3 262 272	823 578	2 438 694

(1) après retraitements fiscaux.

Evaluations fiscales dérogatoires

		31/12/2025
Résultat de l'exercice		2 438 694
Impôts sur les bénéfices		823 578
IMPOT SUR LES BÉNÉFICES	834 252	
CONTRIBUTION SOCIALE DE L IS	1 926	
CI MECENAT	(12 600)	
Résultat avant impôts		3 262 272
Variation des provisions réglementées		
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES AVANT IMP		3 262 272

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

	31/12/2025	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts et autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits financiers			
Produits de participations			
Autres produits financiers			
Charges financières			
Charges financières			
Autres éléments			

Avances aux dirigeants

	31/12/2025	31/03/2025
TOTAL		

Opérations réalisées avec les principaux actionnaires

	Nature de la relation	31/12/2025	Autres informations
Désignation de la partie liée			

Rémunérations des Dirigeants

	31/12/2025
Rémunérations des membres :	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements de crédit-bail		439 108	
		439 108	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Indemnité de départ en retraite		47 039	
		47 039	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		486 147	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Opérations réalisées avec des parties liées

	Nature de la relation	31/12/2025	Autres informations
Désignation de la partie liée			

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2025
VALEUR D'ORIGINE					760 814	760 814
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				197 140	197 140
	Dotation exercice				124 978	124 978
	TOTAL				322 118	322 118
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				267 192	267 192
	Redevances Exercice				138 134	138 134
	TOTAL				405 326	405 326
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				189 424	189 424
	entre 1 et 5 ans				242 211	242 211
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				431 635	431 635
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus				1 130	1 130
	entre 1 et 5 ans				6 343	6 343
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				7 473	7 473
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Effectif moyen

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		41	
	Professions intermédiaires		3	
	Employés		11	
	Ouvriers		34	
	TOTAL		89	

Autres informations

En 2025 la société RAMERY a acheté 70 % des actions de SUNELIS

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 3.2%, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2025 s'élève à 47 038,68 euros.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
A L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS SUNELIS** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 9

Adresse de l'entreprise : 721 RUE DES FAMARDS 59273 FRETIN — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 5 2 8 7 0 2 1 4 5 0 0 0 3 8 — Néant ☐ *

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le 31122025 Net 3	N-1 31032025 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	32 659	AG 28 197	4 462	7 832
		Fonds commercial	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	269 861	AS 113 960	155 901	176 722
		Autres immobilisations corporelles	AT	724 321	AU 357 698	366 623	350 719
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	78 135	CT	78 135	48 135
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	48 000	BC	48 000	48 000
		Autres titres immobilisés	BD	51 908	BE	51 908	51 908
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	26 050	BI	26 050	26 050
		TOTAL (II)	BJ	**1 230 933**	BK **499 855**	**731 078**	**709 365**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	3 165 090	BM 115 784	3 049 306	2 321 584
		En cours de production de biens	BN	71 001	BO	71 001	43 990
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	6 185 879	BY 4 656	6 181 223	8 016 019
		Autres créances (3)	BZ	511 237	CA	511 237	379 071
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	3 000 000	CE	3 000 000	2 600 000
		Disponibilités	CF	1 329 526	CG	1 329 526	2 680 873
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	532 178	CI	532 178	164 029
		TOTAL (III)	CJ	**14 794 912**	CK **120 441**	**14 674 471**	**16 205 566**
		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**16 025 845**	1A **620 296**	**15 405 550**	**16 914 930**

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 48 000 — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise SAS SUNELIS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 367 500)	DA	367 500	367 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	36 750	36 750
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	6 043 697	1 505 161
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**2 438 694**	**6 038 536**
	Subventions d'investissement	DJ	14 089	19 296
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**8 900 730**	**7 967 243**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	162 450	275 122
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	**162 450**	**275 122**
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	260 180	433 727
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	90 000	
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 189 335	1 455 804
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 148 878	2 222 919
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 126 120	4 022 054
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	140 574	78 125
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	387 282	459 937
	TOTAL (IV)	EC	**6 342 369**	**8 672 566**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**15 405 550**	**16 914 930**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 078 034	7 020 726
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	3 016	2 730

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
À L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS SUNELIS** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	17 997 617	FH		FI	17 997 617	32 924 991
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**17 997 617**	FK		FL	**17 997 617**	**32 924 991**
	Production stockée *					FM	27 012	(31 224)
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	5 207	24 623
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP	400 451	317 722
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI	11 075	
	Autres produits (1) (11)					FQ	27 680	4 812
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**18 469 043**	**33 240 924**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	7 152 464	12 857 204
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					FV	(777 942)	(491 295)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	4 155 865	7 758 443
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	144 620	180 204
	Salaires et traitements *					FY	2 772 533	2 961 619
	Cotisations sociales (10)					FZ	1 353 051	1 467 655
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	117 482	135 047
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC	115 784	84 973
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	162 450	275 122
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI	2 493	
	Autres charges (12)					GE	66 081	898
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**15 264 883**	**25 229 870**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**3 204 160**	**8 011 054**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	12 295	1 408
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	49 641	113 164
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	**61 936**	**114 572**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 823	6 396
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**3 823**	**6 396**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**58 113**	**108 176**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**3 262 272**	**8 119 230**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 2026

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise **SAS SUNELIS** — Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		15 521
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH		51 293
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		**(35 773)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices * **(X)**	HK	823 578	2 044 921
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**18 530 979**	**33 371 017**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**16 092 284**	**27 332 481**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	**2 438 694**	**6 038 536**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
(2)	Dont : produits de locations immobilières		HY		
	Dont : produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G		
(3)	Dont : - Crédit-bail mobilier *		HP	131 379	134 297
	Dont : - Crédit-bail immobilier		HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	305	287
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		A8		
	dont cotisations facultatives Madelin	A10			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)		HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
À L'ORIGINAL

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **15 405 550** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **18 530 979** euros et un total **charges** de **16 092 284** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **2 438 694** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2025** et finit le **31/12/2025.**

Il a une durée de **9** mois.

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2025** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable

L'exercice en cours est le premier exercice d'application du règlement de l'Autorité des normes comptables n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Ce changement de réglementation est analysé comme un changement de méthode comptable au sens du Plan comptable général.

Les principaux effets du changement concernent?

- la suppression des transferts de charges?
- la redéfinition du résultat exceptionnel?
- la reclassification de certains produits et charges en résultat d'exploitation.

Règles et méthodes comptables

Ce changement de méthode a été appliqué de manière prospective. Les exercices antérieurs n'ont donc pas été retraités, les informations comparatives restant présentées selon les règles précédentes.

Sur ces bases, le résultat exceptionnel de l'exercice précédent aurait été intégralement rattaché au résultat d'exploitation

A partir des clôtures 31/12/2025

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Règles et méthodes comptables

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments	20 à 50 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	3 ans
Autres	

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent principalement les participations, les prêts et les autres titres immobilisés.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition, hors frais accessoires. Lorsqu'une perte de valeur durable est constatée, une dépréciation est pratiquée pour ramener la valeur nette comptable à la valeur actuelle estimée, déterminée notamment en fonction de la situation nette de la société émettrice et de ses perspectives de rentabilité.

Les prêts et dépôts sont comptabilisés pour leur valeur nominale. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de recouvrement devient inférieure à la valeur comptable. Les avances et acomptes versés sont évalués à leur valeur nominale.

Frais de recherche et développement

Néant

Stocks et en cours

Les stocks comprennent les matières premières, les marchandises, les produits en cours de fabrication et les produits finis.

Ils sont valorisés au coût d'acquisition ou de production, qui inclut les prix d'achat, les frais accessoires.

Les produits en cours de production et les produits finis ont été évalués à leur coût de production.

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation est constituée pour les stocks dont la valeur actuelle est inférieure au coût comptable, afin de refléter une perte probable de valeur durable.

Règles et méthodes comptables

Contrats à long terme et travaux en cours

Le chiffre d'affaires et le résultat sont constatés à la fin du contrat, lors de la livraison complète ou de la prestation définitive. Pendant l'exécution, seuls les coûts engagés sont comptabilisés en charges, et les travaux en cours sont valorisés à leur coût de revient sans prise en compte de marge. À la clôture de chaque exercice, les travaux en cours sont inscrits au bilan en stock ou en encours de production au coût de revient.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

La valeur brute des valeurs mobilières de placement est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Subventions

La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Règles et méthodes comptables

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Indemnité de départ à la retraite

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 3.2%, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2025 s'élève à 47 038,68 euros.

Autres renseignements

En 2025 la société RAMERY a acheté 70 % des actions de SUNELIS

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2025

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
RAMERY 740 rue du Bac 59193 ERQUINGHEM-LYS	SAS	10 000 200	70,00

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	32 659					32 659
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	32 659					32 659
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	261 257		14 703		6 099	269 861
	Instal., agencement, aménagement divers	323 843		52 243		750	375 336
	Matériel de transport	213 410		38 568		22 056	229 923
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	106 037		13 026			119 062
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	904 548		118 539		28 905	994 182
FINANCIERES	Participations	48 135		30 000			78 135
	Créances rattachées à des participations	48 000					48 000
	Autres titres immobilisés	51 908					51 908
	Prêts et autres immobilisations financières	26 050		3 000		3 000	26 050
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	174 093		33 000		3 000	204 093
	TOTAL	1 111 299		151 539		31 905	1 230 933

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	24 827	3 370		28 197
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 827	3 370		28 197
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	84 536	29 424		113 960
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	102 821	25 855		128 676
	Matériel de transport	141 609	39 569	19 562	161 616
	Matériel de bureau, mobilier	48 142	19 264		67 407
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	377 108	114 112	19 562	471 658
	TOTAL	401 935	117 482	19 562	499 855

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la s
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SASU SUNELIS SERVICES	118 833	100,00	43 435	43 435	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	118 833	100,00	43 435	43 435	
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)	118 833	100,00	43 435	43 435	

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dern exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SASU SUNELIS SERVICES		594 807	30 775		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales		594 807	30 775		
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)		594 807	30 775		

Stocks et En-cours

	31/12/2025	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières	3 165 090	2 387 148	777 942	
Autres approvisionnements				
TOTAL I	3 165 090	2 387 148	777 942	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux	71 001	43 990	27 012	
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III	71 001	43 990	27 012	
Production stockée (Total II + Total III)			27 012	

Dépréciations des stocks et en-cours

	31/12/2025	Début exercice	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Marchandises			
Marchandises revendues en l'état			
Approvisionnements			
Matières premières	115 784	65 564	
Autres approvisionnements			
TOTAL I	115 784	65 564	
Production			
Produits intermédiaires			
Produits finis			
Produits résiduels			
Autres			
TOTAL II			
Production en cours			
Produits			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Autres			
TOTAL III			

Créances

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	48 000	48 000	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	26 050		26 050
	Clients douteux ou litigieux	11 175	11 175	
	Autres créances clients	6 174 704	6 174 704	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 586	2 586	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	201 462	201 462	
	Taxes sur la valeur ajoutée	82 649	82 649	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	1 665	1 665	
	Débiteurs divers	222 875	222 875	
	Charges constatées d'avances	532 178	532 178	
	TOTAL DES CREANCES	7 303 345	7 277 295	26 050
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		532 178	532 178
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			532 178

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		235 351
Autres créances clients		156 034
FAE	156 034	
Autres créances		79 317
R.R.R. À OBTENIR, AVOIRS NON	70 977	
INT. COURUS A RECEVOIR	7 090	
PRODUITS A RECEVOIR	1 250	

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	367 500,00	1,0000	367 500,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	367 500,00	1,0000	367 500,00

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/03/2025	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	367 500				367 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	36 750				36 750
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	1 505 161	4 538 536			6 043 697
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	6 038 536	(6 038 536)		2 438 694	2 438 694
Subventions d'investissement	19 296			(5 207)	14 089
Provisions réglementées					
TOTAL	7 967 243	(1 500 000)		2 433 487	8 900 730

Date de l'assemblée générale 16/07/2025
Dividendes attribués 1 500 000
[1]dont dividende provenant du résultat n-1 1 500 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 6 467 243
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 6 467 243
[2]Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 933 487

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	275 122	162 450	275 122		162 450
	Pour garanties données aux clients					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	275 122	162 450	275 122		162 450
TOTAL GENERAL		275 122	162 450	275 122		162 450
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		162 450	(275 122)		
	- financières					
	- exceptionnelles					

Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	3 016	3 016		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	257 164	182 164	75 000	
	Emprunts et dettes financières divers	90 000	90 000		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 148 878	1 148 878		
	Personnel et comptes rattachés	390 805	390 805		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	328 962	328 962		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 377 994	1 377 994		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	28 359	28 359		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	140 574	140 574		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	387 282	387 282		
	TOTAL DES DETTES	4 153 034	4 078 034	75 000	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	92 530
Emprunts remboursés en cours d'exercice	176 363
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2025
Crédits-bails				
		TOTAL		

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		689 007
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 016
INTÉRTS COURUS À PAYER	3 016	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		154 877
FNP	59 994	
PROVISION HONORAIRE	94 883	
Dettes fiscales et sociales		462 254
DETTES PROV. CP/RTT/RC	346	
RÉMUNÉRATION PRÉVUE	103 602	
INTERESSEMENT	286 512	
CHARGES SOC/REM DUES	51 465	
PROV CHARG SOC/CP/RTT/RC	213	
TAXE PROFESSIONNELLE	11 160	
PROV TAXE/VEH DE TOURISME	8 956	
Autres dettes		68 860
R.R.R A ACCORD AVR.A ETAB	65 888	
TAXE D APPRENTISSAGE	2 971	

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		387 282	387 282
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			387 282

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	17 997 617		17 997 617
TOTAL	17 997 617		17 997 617

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	31/12/2025	31/03/2025	%	%	31/12/2025	31/03/2025	%	%
Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes								
Honoraires afférents à la certification des comptes	5 000	5 000	100,00	100,00				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	5 000	5 000	100,00	100,00				

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité						
Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)						

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

Produits et charges exceptionnels

	Montants	31/12/2025
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		

Crédits d'impôts

	31/12/2025	Montants
Réductions et crédits d'impôt ne donnant pas lieu au dépôt d'une déclaration spéciale		
MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat		12 600
Réductions et crédits d'impôt avec dépôt d'une déclaration spéciale		
Autres crédits d'impôts		
	TOTAL	12 600

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		3 262 272	823 578	2 438 694
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)				
RESULTAT COMPTABLE		3 262 272	823 578	2 438 694

(1) après retraitements fiscaux.

Evaluations fiscales dérogatoires

		31/12/2025
Résultat de l'exercice		2 438 694
Impôts sur les bénéfices		823 578
IMPOT SUR LES BÉNÉFICES	834 252	
CONTRIBUTION SOCIALE DE L IS	1 926	
CI MECENAT	(12 600)	
Résultat avant impôts		3 262 272
Variation des provisions règlementées		
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES AVANT IMP		3 262 272

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

	31/12/2025	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts et autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits financiers			
Produits de participations			
Autres produits financiers			
Charges financières			
Charges financières			
Autres éléments			

Avances aux dirigeants

	31/12/2025	31/03/2025
TOTAL		

Opérations réalisées avec les principaux actionnaires

	Nature de la relation	31/12/2025	Autres informations
Désignation de la partie liée			

Rémunérations des Dirigeants

	31/12/2025
Rémunérations des membres :	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail Engagements de crédit-bail		439 108 439 108	
Engagements en pensions, retraite et assimilés Indemnité de départ en retraite		47 039 47 039	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		486 147	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Opérations réalisées avec des parties liées

	Nature de la relation	31/12/2025	Autres informations
Désignation de la partie liée			

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2025
VALEUR D'ORIGINE					760 814	760 814
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				197 140	197 140
	Dotation exercice				124 978	124 978
	TOTAL				322 118	322 118
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				267 192	267 192
	Redevances Exercice				138 134	138 134
	TOTAL				405 326	405 326
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				189 424	189 424
	entre 1 et 5 ans				242 211	242 211
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				431 635	431 635
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus				1 130	1 130
	entre 1 et 5 ans				6 343	6 343
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				7 473	7 473
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Effectif moyen

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		41	
	Professions intermédiaires		3	
	Employés		11	
	Ouvriers		34	
	TOTAL		89	

Autres informations

En 2025 la société RAMERY a acheté 70 % des actions de SUNELIS

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 3.2%, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2025 s'élève à 47 038,68 euros.